

DEVIS DESCRIPTIF

I TERRASSEMENT

- 1.1 Déboisement, débroussaillage, aménagement des accès, décapage du sol sur 0.25m pour moins de transport des terres à la décharge publique, et pour l'autre moitié réglage des terres en fin de chantier.
- 1.2 Implantation faite par le maçon sous son entière responsabilité
- 1.3 Fouilles en rigole en terrain ordinaire pour murs extérieurs et refends.

II GROS-OEUVRE

2.1 FONDATIONS

- 2.11 Béton de propreté en béton maigre dosé à 150 kg de CPJ CEMII / A
- 2.12 Semelles filantes 70 x 35 sous murs périphériques et de refends en B.A., dosé à 250kg de CEMII/A. armatures 2 HA 8 + 2 HA 10 filants, répartition HA 6 tous les 25 cm
- 2.13 Mur de fondations en béton banché de même nature d'épaisseur 20 sous murs périphériques et refend.
- 2.14 Ecran horizontal étanche sous le plancher, en feutre bitumineux disposé entre deux chapes de protection talochées au mortier gras.
- 2.15 Chaînage sur périphérie et refend hauteur 20, armé de 4 HA 8 filants, cadres HA 6 e=20.

2.2 MURS: Agglomérés de béton épaisseur 20, hourdés au mortier bâtard pour murs extérieur et refend

- 2.22 Poutres, linteaux, chaînages horizontaux et verticaux en B.A. dosé à 350kg de ciment
- 2.23 Aciers en attente dans arase des murs gouttereaux pour ancrage des sablières.

2.3 PLANCHERS: partie basse + garage

- 2.31 Sur hérisson de pierres sèches, dalle B.A. épaisseur 15 cm avec treillis soudé 3/3-30x30 coulée sur film polyane.
- 2.32 Rez de chaussée: Plancher préfabriqué 16+4 avec poutrelles précontraintes, treillis soudé 4/3-20x30 (maille de 20 perpendiculaire aux poutrelles). Hourdis polystyrène et dalle de compression.

2.4 CONDUITS

- 2.41 Ventilations: ventilations permanentes cuisine, S.d.B. et W.C. en 150 cm2.

2.5 ENDUITS

- 2.51 Sur tous les murs extérieur, enduit au mortier bâtard 3 couches, la dernière finement talochée d'une épaisseur de 1 cm.
- 2.52 Appuis de baies en béton moulé, compris glacis et larmier.
- 2.53. Tableaux des ouvertures enduits au mortier bâtard.

CAP Carrelage-mosaïque

EP1 A Analyse de travail et technologie

Extrait du devis descriptif

Propriétaire :
Mr et Mme Le Baron Thierry

Gorre ar garron

Gouezec

CODE EPREUVE : XXXXXX	EXAMEN : CAP + DEP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAIQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)
SESSION 1999	PLAN DESCRIPTIF	EPREUVE : EP1-A - REALISATION ET TECHNOLOGIE
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet 175NR99
		Page : 1/4

III PLATRERIE

3.1 L'entrepreneur devra l'implantation des cloisons pour la mise en place des huisserie de menuisier.

3.2 Enduits et raccords: sur murs et plafonds exécutés au repère et à la règle, arêtes saillantes protégées par des protégé-angles métalliques en métal inoxydable ou PVC moulé de 2 m de haut L'entrepreneur devra vérifier l'aplomb et l'implantation des huisseries.
Sur les murs en agglomérés de béton réaliser un dégrossi sans qu'une plus value ne soit accordé

3.3 Cloisons: toutes les cloisons seront posées sur semelles: bandes en matériau résiliant de 7 mm.
Protection des pieds de cloisons dans des pièces humides par U plastique.
Cloisons de doublage des murs extérieurs à tous les niveaux et en continuité du mur séparant la Ch. 2 de la salle de séjour: type "PLACOMUR' avec isolation en polystyrène expansé de 100 mm classe II collé sur une plaque de plâtre à peindre de 10 mm.

3.4 Cloison de distribution en briques creuses de 5/20/40 hourdées et enduites au plâtre fin

3.5 Faux plafonds, salle de bain: en plafonnettes de 3/20/40 type fabiola.

Faux plafond restant: par plaques de plâtre BA 13 fixées sur suspentes métalliques

3.6 Isolation thermiques par 2 couches croisées de 100 mm de laine de roche avec pare vapeur.

4.1 Menuiserie plastique extérieure à étanchéité renforcé, compris ventilation réglementaire quincailleries, poses.

4.2 Portes d'entrée plastique mouluré.

4.3 Menuiserie intérieure: portes isoplanes placage okoumé, huisseries sapin, quincailleries, moulures et socles, oculus...

4.4 Aménagement des placards trois étagères, portes KZ ou similaire.

V. CARRELAGE

5.1 Revêtements de sol rigides: posé conforme au D.T.U. 52.1

5.2 Salle de bain: pose sur chape d'un grès émaillé 20 x 20
revêtement vertical en faïence 15 x 15 sur les quatre murs, hauteur environ 1.80m (départ du sol).

confection et habillage baignoire + pose d'une trappe de visite

5.3 WC: pose sur chape d'un grès émaillé 20 x 20 avec plinthe 10 x 20.

collage d'une faïence 15 x 15 (hauteur normale).

5.4 Cuisine: collage sur chape d'un grès émaillé 30 x 30 (pose droite).

prévoir socle de 5 cm sous éléments de cuisine.

faïence sur élément de cuisine (hauteur environ 60 cm), cx 10 x 10

5.5 Séjour repas: pose collé d'un grès émaillé 40 x 40 avec tapis et bordure, plinthe 8 x 40 assortie.

5.6 Hall-dégagement: pose sur chape d'un grès étiré 20 x 20 avec nez de marche antidérapant e plinthe assortie.

5.7 Chambres: chape dressée et lissée avec une réservation de 5 mm pour revêtement moquette

NOTE: l'entreprise devra isoler les planchers + 0.00

Cette isolation sera réalisée sur toute la surface par la pose d'un polystyrène extrudé de 4 cm, R=1.6 posé jointivement jusqu'au mur extérieur, ces panneaux seront à feuillures.

Par dessus, la chape sera du type dalle flottante de 0.05 d'épaisseur en moyenne et armée par un treillis soudé de 5 x 5, mailles fines. Au pourtour, l'isolation en polystyrène sera remontée au niveau du carrelage pour correction du pont thermique.

Faïence :

Les revêtements verticaux seront posés par colle agréée CSTB compatible avec le support ou au mortier sur dégrossi préalable

Les joints auront une largeur minimum de 1 mm et seront remplis avec du ciment joint blanc ou colorés à la demande .

B) Sols colles

Les travaux de revêtement s de sols collés seront exécutés conformément aux documents ci-après :

-DTU n° 53

DTU n) 51.2

-Ensemble des normes concernant les divers matériaux, produits et accessoires employés en revêtements de sols collés.

Cahier des charges de pose des revêtements sols murs 286/35 et 237/ 1835du CSTB

Divers avis techniques et agréments du CSTB

Prescriptions des fabricants.

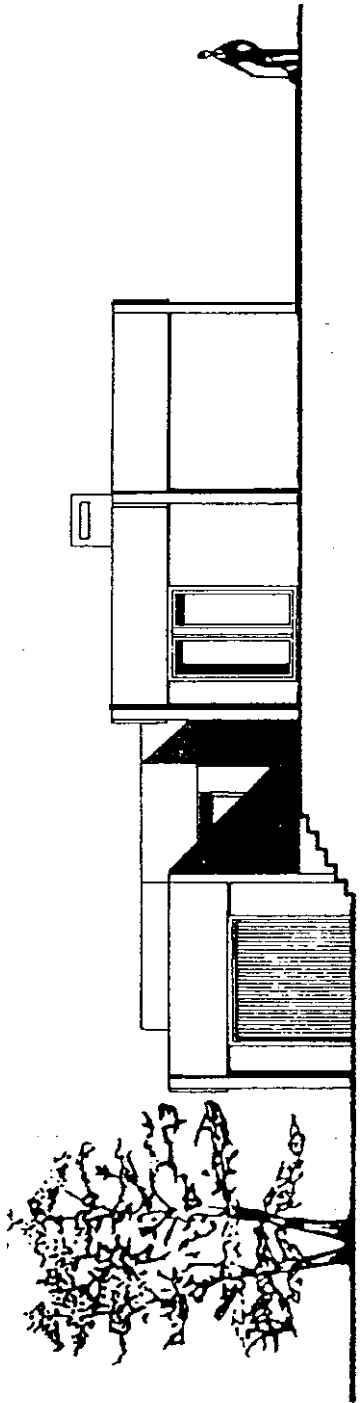
Avant la pose des revêtements le support devra être plan , lisse , propre , et parfaitement s

Les colles et produit de ragréage employés auront obligatoirement un avis technique . Ils devront être, d'une part, compatibles entre eux, et d'autre part, avec le support et les revêtements

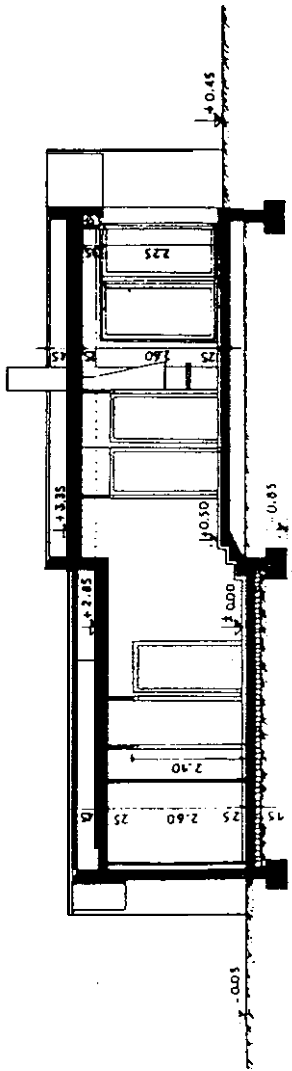
Les sols finis affleureront exactement le niveau des autres revêtements.

La réalisation des travaux devra être soignée . Les arasements, entailles, découpes seront bien ajustés, sans manque ni surplus. Le tout conformément aux règles de l'art et selon les indications portées sur les fiches des fabricant.

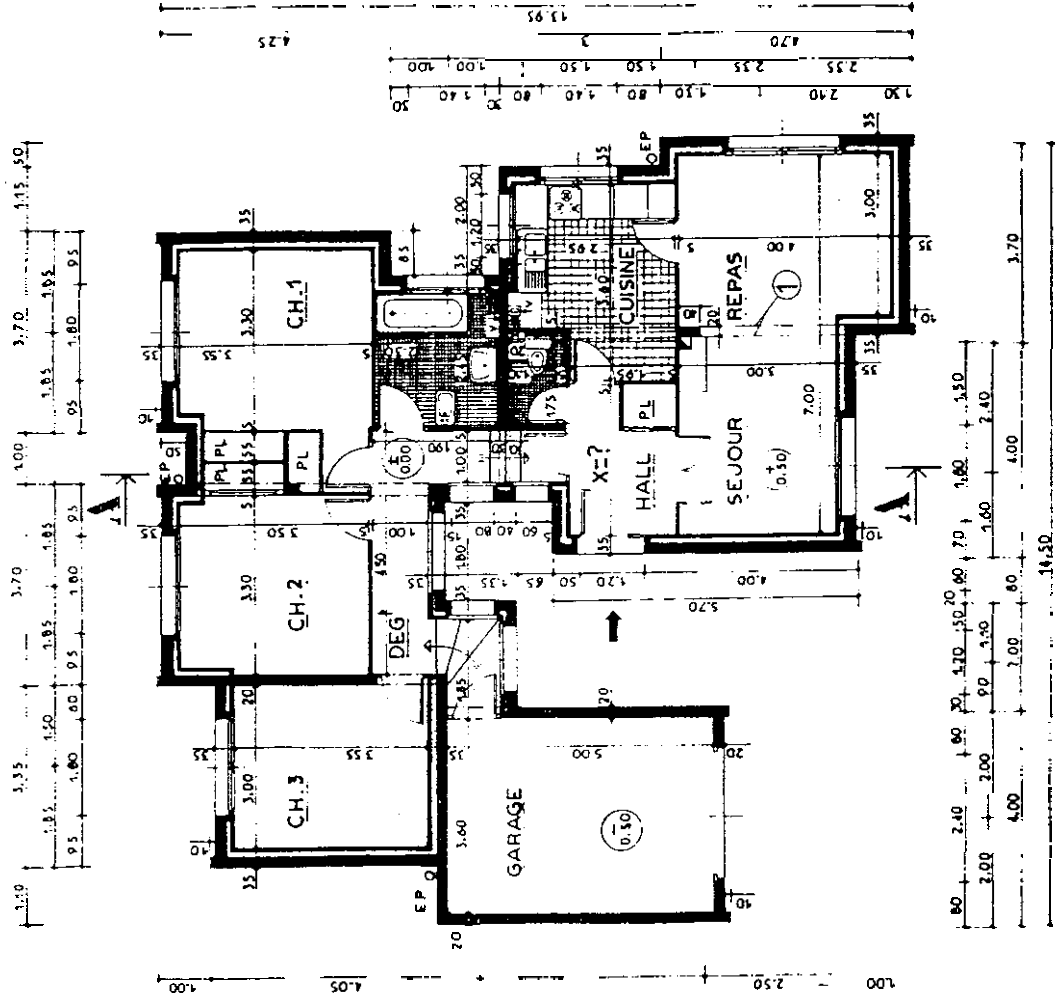
CODE EPREUVE : XXXXXX	EXAMEN : CAP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAIQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)
SESSION 1999	PLAN DESCRIPTIF	EPREUVE : EPI-A - REALISATION ET TECHNOLOGIE
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : 125NB99 Page : 2/4



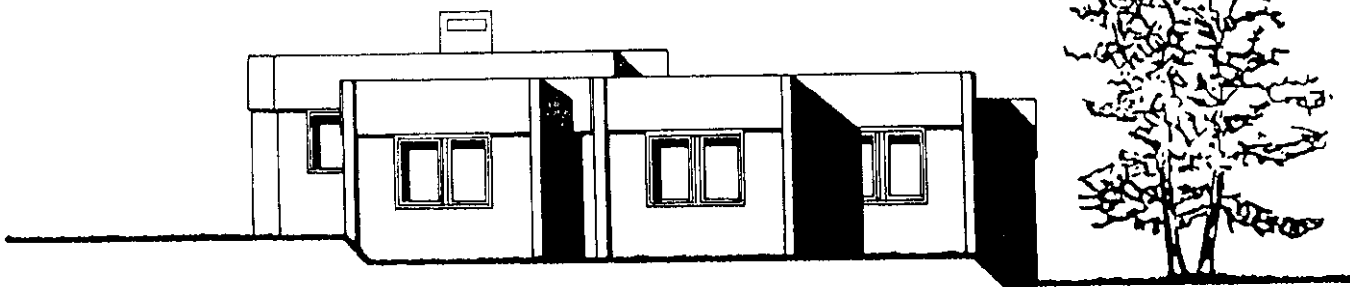
FACADE A



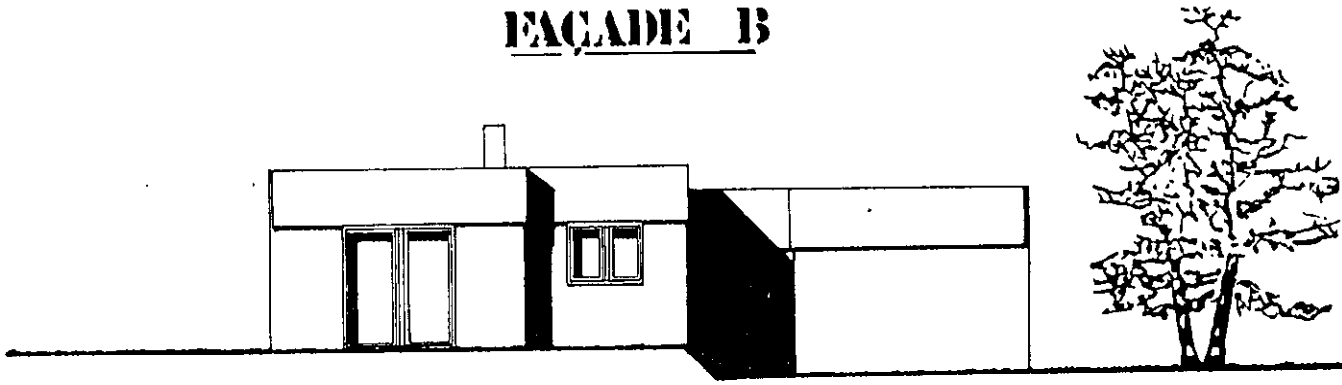
AA



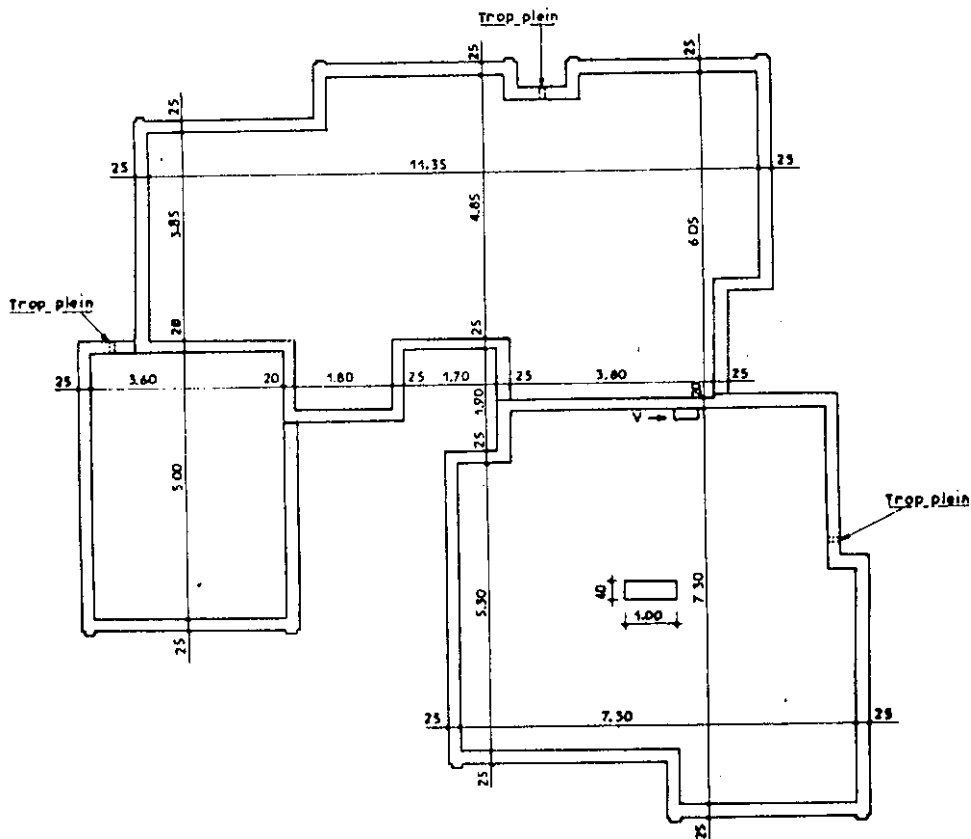
CODE EPREUVE : XXXXXX	EXAMEN : CAP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAIQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)
SESSION 1999	PLAN DESSCRIPTIF	EPREUVE : EPI-A REALISATION ET TECHNOLOGIE
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : 125NB99 Page : 3/4



FAÇADE B



FAÇADE C



PLAN DES TERRASSES

CODE EPREUVE : XXXXXX	EXAMEN : CAP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAÏQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)
SESSION 1999	PLAN DES SCRIPTIF	EPREUVE : EPI-A REALISATION ET TECHNOLOGIE
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : 125NB99
		Page : 4/4



Ces symboles signifient que la machine est conforme à la directive européenne.



OBLIGATION



INDICATION INFORMATION INSTRUCTION



AVERTISSEMENT



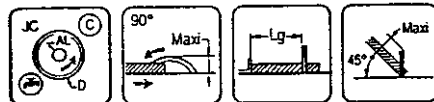
INTERDICTION

Ces signes vous indiqueront les conseils qui concernent votre sécurité

Plaque signalétique

LE FABRICANT		CE	
TYPE	N SERIE	ANNEE DE FABRICATION	PUISANCE
MASSE NETTE	Kg	PLACE DE TRAVAIL	Hz
D MARI OUTIL	mm	FREQUENCE	Hz
D ALÉPAGE	mm	INT. UTIL.	mm
PTIN-RED			

1 Emploi



- Utilisation : Tronçonnage à l'eau de matériaux de carrelages
- Disque à jante continue Ø 180 mm (D) alésage Ø 22,2 mm (AL) (renseignement auprès du fournisseur).

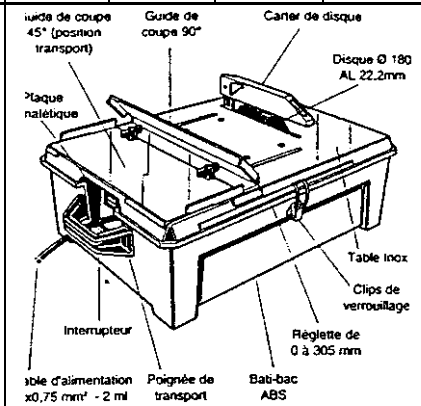
Interdiction d'utilisation de disque autre que jante continue.

- Epaisseur de coupe (Matériau) à 90° : 45 mm - à 45° : 30 mm
- Largeur de coupe (Lg) avec guide à 90° : 305 mm
- Longueur de coupe illimitée

2 Caractéristiques techniques

- Puissances : 0.75 CV (550 W)
- Tension : 220 V - 50 Hz monophasé (tension et fréquence spéciales sur demande).
- Vitesse rotation moteur : 2800 tr/min.
- Dimensions (mm) : L x l x h = 550 x 420 x 240
- Poids : 13 kg
- Refroidissement disque par immersion partielle. Capacité du bac : 3 litres (autonomie 45 mn de coupe)
- Protection moteur par interrupteur à bascule bipolaire avec protection thermique (2.5 A).
- Ensemble électrique protégé contre les éclaboussures
- Alimentation câble : HO7 RNF 3 x 0.75 mm². Lg : 2 m.

MODELE	PUISANCE ACOUSTIQUE	PRESSION ACOUSTIQUE	NIVEAU DE VIBRATION
	Lwa (dB) ISO 4872	Lpa (dB) ISO 4872	G 89/392/CEE et 91/269/CE
0.55 KW 240 V	72	60	0.07



3 Vérification avant la mise en route



Avant toute mise en service, lire attentivement la notice, et se familiariser avec la machine.



Le champ de travail doit être parfaitement en ordre, bien éclairé, et ne doit présenter aucun risque (humidité, ni produits dangereux à proximité).



L'opérateur doit porter des protections appropriées au travail.



Toute personne étrangère doit être écartée du champ de travail.



Utiliser des disques adéquats pour le travail à effectuer (vitesse, géométrie, application, etc...).

4 Raccordement électrique



SECURITE ELECTRIQUE :
Obligation de branchement sur un réseau équipé d'un disjoncteur à courant différentiel résiduel 30 mA avec mise à la terre. Dans le cas d'absence de ce disjoncteur sur le réseau, consulter notre catalogue proposant différents modèles.



S'assurer du voltage du réseau, identique à la plaque signalétique N de la machine [vue 1].



Utiliser des prises de courant monophasé du type 2 P + T.



Câble prolongateur : section du câble suffisante pour la puissance électrique, raccordement au réseau par un câble type HO7 RNF de section 1,5 mm² jusqu'à 50 m.



5 Alimentation machine

- Dégager le câble d'alimentation machine C (3 x 0.75 mm² - Lg : 2 m) de l'intérieur du bati-bac [vue 2] :

Dégager les deux clips de retenue A de l'ensemble table moteur B.

- soulever
- pivoter celui-ci
- retirer le câble d'alimentation C du bati-bac.

Repositionner l'ensemble B et verrouiller.

6 Mise en service



Rester toujours attentif.

Adopter une position confortable et équilibrée.

Maintenir le carter de protection en place pendant toute la durée du travail.

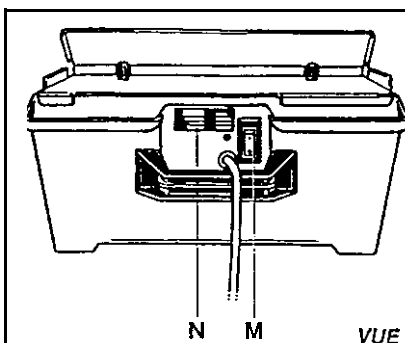
- Poser la machine sur un sol ou une surface sèche.

- Desserrer d'un tour maximum les écrous G (écrous à oreilles bakélite).

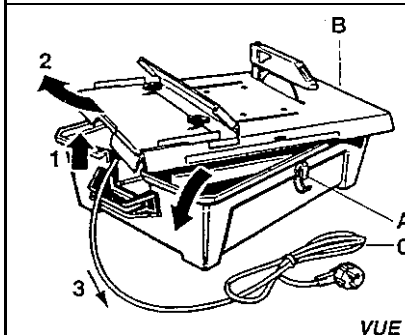
- Retirer le guide de coupe à 45° H (fixé sur la table pour le transport), bloquer les écrous [vue 3].

* Remplir d'eau le bac (par le côté droit), contrôler son remplissage par le trou de trop plein K (contenance 3 litres) [vue 4]. Soulever le bac en cas de source d'alimentation en eau volumineuse.

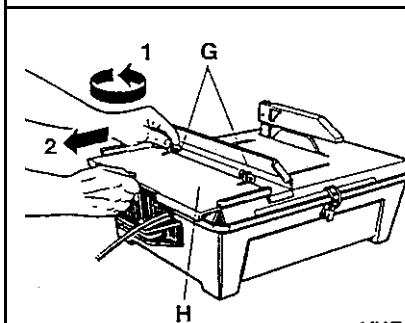
- Raccorder la machine au réseau et mettre en fonctionnement au moyen de l'interrupteur M [vue 1].



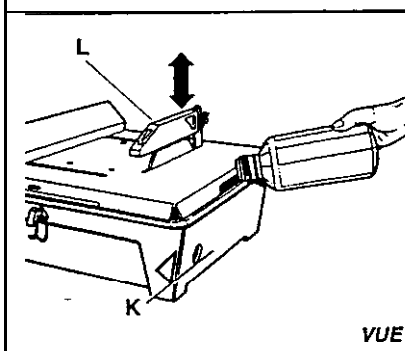
VUE 1



VUE 2



VUE 3



VUE 4

301	302	303	304	305	306
AG	AG	AG	AG	AG	AG
REC	REC	REC	REC	REC	REC
TT	TT	TT	TT	TT	TT
NB	NB	NB	NB	NB	NB

CPJ-CEM II(A ou B) 32,5 R

Définition

Le ciment gris CPJ-CEM II(A ou B) 32,5 R est un ciment portland composé, obtenu par broyage simultané :

de clinker, pour les résistances mécaniques,

d'ajouts minéraux, pour les qualités d'usage

de sulfate de calcium (gypse ou anhydrite) pour réguler la prise.

Les CPJ-CEM II/A 32,5 R contiennent plus de 80 % de clinker, les CPJ-CEM II/B 32,5 R entre 65 et 79 %.

La nature des ajouts minéraux est indiquée par une lettre entre parenthèses :

(L) : calcaire

(S) : Laitier de haut fourneau

(V) : Cendres volantes

Les CPJ-CEM II(A ou B) 32,5 R sont certifiés conformes à la norme française NF P15-301 par l'AFNOR.

Caractéristiques physiques et mécaniques

Caractéristiques physiques :

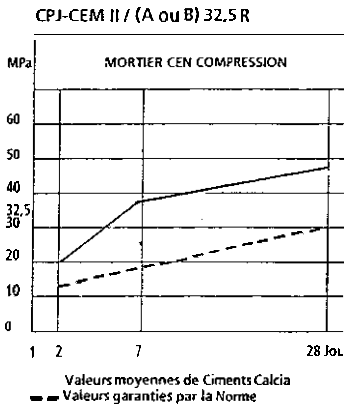
Le début de prise à 20°C sur pâte pure est supérieur à 1 h 30 mn.

Le retrait mesuré à 28 jours sur mortier CEN est inférieur à 1000 µm/m.

Caractéristiques mécaniques :

Les résistances nominales à la compression (en MPa sur mortier CEN) sont, selon la norme NF, supérieures à :

- 13 MPa minimum à 2 jours,
32,5 MPa minimum à 28 jours.

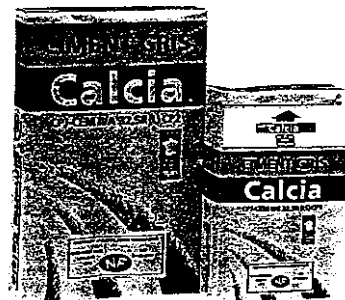


Caractéristiques chimiques

La teneur en sulfate (SO₃) est inférieure à 4 %

La teneur en chlorures (Cl) est inférieure à 0,1

Conditionnement



Le CPJ-CEM II(A ou B) 32,5 R est conditionné en sacs de 50 kg longue conservation, sur palette de 1 en sac de 25 kg longue conservation avec poig transport, sur palette housée de 1,6 T.

secrétariat du groupe DTU
CSTB 4, av. du recteur poicarré, paris 16

cahiers du centre scientifique
et technique du bâtiment
livraison 253 cahier 2030

DTU

document technique unifié

n° 52.1

octobre 1985

référence AFNOR DTU P 61-202)

revêtements de sol scellés

cahier des clauses techniques

établi par le groupe de coordination des textes techniques

CODE EPREUVE :	SPECTA	EXAMEN CAP	NB9
	AGE REG TTE		

document définit les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les travaux de revêtements de sol scellés

CLASSIFICATIONS D'USAGE P.E.I. ET U.P.E.C. DES CARRELAGES CERABATI POUVANT ÊTRE UTILISÉS AU SOL

CLASSE P.E.I. (PORCELAIN ENAMEL INSTITUTE, U.S.A.).

Déterminée par un essai d'usure standardisé (projet de Norme Européenne EN154 et projet de Norme Française P 61-511). Les carreaux sont classés de I à IV suivant leur résistance croissante à l'abrasion.

Cette classification n'est applicable qu'aux carreaux émaillés, les carreaux non émaillés sont « Hors Classe PEI ».

CLASSEMENT U.P.E.C. (CAHIERS DU C.S.T.B. N° 1905).

Les sols des locaux sont classés en fonction de l'intensité croissante des agressions dues : à l'usure (abrasion superficielle), au poinçonnement (charges ponctuelles statiques et mobiles), à l'eau pour l'entretien ou l'utilisation normale, aux produits tachants ou corrosifs dits chimiques.

Les carreaux sont soumis à des essais déterminant leur possibilité de comportement satisfai-

sant devant ces agressions. Il en résulte pour eux un classement correspondant.

CLASSEMENTS U.P.E.C. DU C.S.T.B.

Faïence n° 0021 et n° 0057 Grès Cérame émaillé n° 0022 et 0037 Grès Cérame fin vitrifié n° 0019 Grès d'Alsace non émaillé n° 0020 - Grès d'Alsace émaillé n° 0096.

Classe P.E.I. et indice U

DEGRÈS DE FATIGUE DES SOLS

Hors Classe (H.C.) P.E.I. - U4

GRANDE FATIGUE : piétinements très nombreux de personnes et passages d'engins en liaison avec l'extérieur.

Classe P.E.I. IV - U3

USAGE INTENSE : avec piétinements importants et zones de circulation.

Classe P.E.I. III - U2S

USAGE NORMAL : passages nombreux, en liaison avec l'extérieur.

Classe P.E.I. II U2

USAGE MODÉRÉ : circulation faible isolée de l'extérieur.

Classe P.E.I. I U1

USAGE TRÈS MODÉRÉ : faible circulation sans abrasion.

Carreaux pouvant être utilisés au sol en fonction de la classification d'usage P.E.I. et U.P.E.C.

CODE EPREUVE : XXXXXX		EXAMEN : CAP	SPECIALITÉ : CARRELAGE MOSAÏQUE (NOUVELLE RÉGLEMENTATION)	
SESSION 1999	FICHES TECHNIQUES	EPREUVE : EPI-A - RÉALISATION ET TECHNOLOGIE		
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : 125NB99	Page : 3/5	

MARQUE NATIONALE DE CONFORMITÉ AUX NORMES



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

La marque NF-CLASSEMENT UPEC DES CARREAUX CÉRAMIQUES POUR REVÈTEMENTS DE SOL a été créée en 1985.

Certificat de qualification dans le cadre de l'application de la loi du 10 Janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs de produits et de services, elle offre à l'utilisateur une double garantie :

- d'une part, que le produit, initialement obtenu par un organisme officiel et non pas envoyé par le fabricant, est réellement conforme à toutes les prescriptions des normes et présente les caractéristiques d'usage définies dans la norme CSTB sur le classement UPEC des revêtements de sol en céramique, la conformité étant vérifiée par un Comité indépendant qui charge le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) de faire régulièrement des contrôles et les essais nécessaires pour s'en assurer (au minimum tous les 6 mois) ;

- d'autre part, que cette conformité est constamment maintenue dans le temps car le fabricant est tenu de contrôler en permanence ses fabrications et d'en reporter les résultats sur des registres mis à la disposition de l'organisme de contrôle et de l'AFNOR.

La marque NF-UPEC DES CARREAUX CÉRAMIQUES POUR REVÈTEMENTS DE SOL certifie la conformité des carreaux céramiques aux normes NF P 61-101, NF P 61-401 à 408 et NF P 61-501 à 514.

En outre, il est prévu un classement indiquant pour chaque carreau que celui-ci est adapté à l'usage dans un local considéré, avec une durabilité suffisante et raisonnable.

Ce classement est attribué sur la base de la norme CSTB sur le classement UPEC des revêtements de sol en céramique.

Les caractéristiques servant de base à ce classement sont au nombre de 4 :

«U» est la caractéristique d'usage à la marche et s'analyse en 3 effets essentiels :

- le changement d'aspect par salissure ou encrassement ;
- l'usure proprement dite ou abrasion ;
- les processus particuliers de destruction autres que les précédents.

La lettre U est affectée des 5 indices suivants : 1, 2, 2s, 3, 4.

Cadre général de classification pour 1, 2, 2s, 3, 4.

Selon la nature du trafic et son importance et pour les différentes modes d'utilisation, on obtient les cas définis par le tableau ci-dessous :

NATURE DU TRAFIC	SEVERITE D'USAGE	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
A - circulation en usage individuel (local privé)	- normale	U1	
	- normale	U2	
B - correspondant à un usage collectif (type de public)	- normale	U2s	(1)
	- normale	U3	
	- normale	U4	

(1) = surveillance conventionnelle, ou application 1. Cas particuliers.

«P» (poinçonnement) recouvre les effets mécaniques de l'utilisation autres que ceux inclus dans le facteur «U».

Les agents mécaniques sont sans l'action des pieds et rouleaux des meubles au repos ou en mouvement.

Ceci étant, la lettre P est affectée en pratique des 3 indices suivants : 2, 3 et 4.

L'indice 2 correspond aux locaux ou est prévu :

- l'usage des mobiliers fixes (A1) ;
- l'usage, lit-4 intensif, des mobiliers mobiles (Ba) et l'usage occasionnel des mobiliers mobiles (Bb).

L'indice 3 correspond aux locaux ou est prévu :

- l'usage des mobiliers fixes (A2) ;
- l'usage normal des mobiliers tout au plus mobiles (Bc).

L'indice 4 correspond aux locaux ou est prévu :

- l'usage des mobiliers fixes (A3) ;
- l'usage intensif des mobiliers mobiles (Bc).

«E» (eau) est affectée de 4 indices : 0, 1, 2, 3.

Il est précisé que :

- les locaux qui ne sont pas des salles d'eau et où l'on s'abstient d'arroser et de nettoyer par voie humide sont classés «E0» ;
- les mêmes locaux où l'on s'abstient d'arroser par voie humide mais où sont faites les nettoyages occasionnels par voie humide sont classés «E1» ;

Les locaux «E2» sont ceux qui répondent à l'une au moins des deux conditions suivantes :

- le sol peut être mouillé par suite de l'usage normal des locaux sans toutefois que l'eau y séjourne longtemps (plusieurs heures au maximum) ;
- l'entretien se fait normalement par voie humide et le nettoyage par lavage à l'eau.

Les locaux «E3» sont ceux qui répondent à l'une au moins des deux conditions suivantes :

- le sol peut être constamment humide (frustration contrôlée, présence d'eau stagnante systématique sans limitation de durée) ;
- l'entretien et le nettoyage sont presque continus et se font par lavage à grande eau.

«C» (agents chimiques) recouvre l'effet des substances que l'on peut utiliser dans certains locaux et qui ont une action chimique ou physico-chimique sur les matériaux constitutifs des sols, cette action ayant un effet sur leur durabilité.

La lettre C est accompagnée de 4 indices :

INDICE	LOCAUX
0	Où les produits de la catégorie "a" ne sont présents que de manière exceptionnelle.
1	Où les produits de la catégorie "a" sont utilisés occasionnellement et où leur projection sur le sol est accidentelle.
2	Où les produits de la catégorie "a" sont couramment manipulés et où leur projection sur le sol peut être considérée comme un risque normal.
3	Où des produits particuliers sont couramment utilisés.

Par produits de la catégorie "a", on entend les produits alimentaires, pharmaceutiques et ménagers couramment utilisés dans l'habitation.

CERMIDAL MORTIER-COLLE EPAIS

Pour petits et grands formats

DEFINITION

Mortier-colle épais (gris ou blanc) polyvalent pour la pose de céramique, petits et grands formats. Permet la pose de grands formats jusqu'à 900 cm² (1200 cm² en mural intérieur) et jusqu'à 40 kg/m² en mural.

NATURE DES SUPPORTS

Conformes au C.P.T. : voir pages 16 et 17.

ETAT DES SUPPORTS

Tolérance planéité :
7 mm sous la règle de 2 m,
2 mm sous la règle de 0,20 m.
Rattrapage d'inégalité jusqu'à 10 mm.
Le support ne doit pas ruisseler d'humidité.

REVETEMENTS ASSOCIES

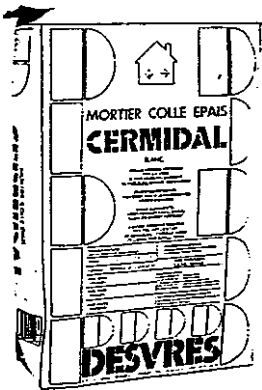
Conformes au C.P.T.
- Mural intérieur jusqu'à 1200 cm² et 40 kg/m², limité à 450 cm² sur plâtre enrobé de carton.
- Sol intérieur jusqu'à 900 cm².
- Mural extérieur jusqu'à 900 cm² et 40 kg/m².
- Sol extérieur entre 100 et 300 cm².
- Terre cuite limitée à 300 cm² en mural et 100 cm² en sol.

GACHAGE

Une pâte homogène ne coulant pas à la truelle conditionne une bonne aptitude à l'emploi, sans glissement, en particulier pour grands formats. Repos 10 minutes.

CONSUMMATION

Peigne	U6	U9	E10
Simple	2 à 4 kg/m ²	4 à 6 kg/m ²	6 à 8 kg/m ²
Double encollage	3 à 5 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²	



AVIS TECHNIQUE C.S.T.B. 13/89-481



CERMIPLUS souple MORTIER-COLLE HAUTE PERFORMANCE

Pour sols et murs neufs et anciens



DEFINITION

Mortier-colle haute performance (gris et blanc) pour la pose de revêtements céramiques en sols et murs intérieurs et extérieurs, en neuf et rénovation.

DOMAINES D'EMPLOI PARTICULIERS

• Pose directe sur ancien revêtement céramique et dalles vinyl amiante.
• Pose directe sur béton cellulaire en mur intérieur : voir fiche technique.
• Pose sur supports divers : voir page 22.

CARACTERISTIQUES

- Adhérence et cohésion supérieures à celles des mortiers-colles classiques.
- Aptitude aux grandes variations répétitives de température (-15° +80°) sans perte d'adhérence.
- En mural, application sans dommage sur des supports soumis à des vibrations.

NATURE DES SUPPORTS

Conformes au C.P.T. : voir pages 16 et 17.

REVETEMENTS ASSOCIES

- Mural intérieur et extérieur jusqu'à 900 cm² et 40 kg/m².
- Sol intérieur et extérieur jusqu'à 1600 cm² sans limitation de poids.

APRES GACHAGE

Repos de 10 mm.

CONSUMMATION

Peigne	U6	U9	E10
Simple	2 à 4 kg/m ²	4 à 6 kg/m ²	6 à 8 kg/m ²
Double encollage	3 à 5 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²	

PISCINE

Le CERMIPLUS est recommandé pour la pose en piscine : voir page 23.

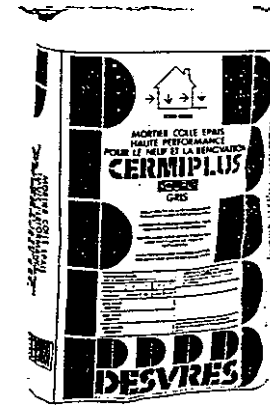
RENOVATION

POSE SUR ANCIEN REVETEMENT CERAMIQUE SANS DEPOSE PREALABLE

- En intérieur : voir notice de pose.
- En extérieur : nous consulter.

POSE SUR DALLE VINYL AMIANTE SANS DEPOSE

Voir notice de pose.



AVIS TECHNIQUE C.S.T.B. 13/88-435



PECIAL	ELAGE	REGL	ETEC	25NB99
--------	-------	------	------	--------

CHOIX DES PRODUITS

LES DIFFERENTS TYPE SIDE COLLE A CARRELAGE

	PRÉSENTATION	CONSTITUANTS PRINCIPAUX	MODE DE PRISE
MORTIER-COLLE Courant SUPER CERMICOL Épais CERMI-DAL - CERMICOL 90 Spécial CERMISSET Rapide CERMICOL RAPID'	Poudre grise ou blanche à gâcher	Ciment CP Sable Adjuvants	Hydratation du ciment
CIMENT-COLLE Caséine CERMICOL SP	Poudre blanche à gâcher	Ciment CPA - Sable Caséine - Adjuvants	Hydratation du ciment
ADHÉSIFS Courant CERMIPATE Épais CERMIFIX 900 Épais CERMIFIX HP	Pâte prête à l'emploi	Résine en émulsion (eau) Charges Adjuvants	Evaporation de l'eau et formation de film résistant (coalescence)
MORTIER-COLLE à liant mixte - incorporé CERMIP-LUS	Poudre grise ou blanche à gâcher	Ciment CPA Sable Résine Adjuvants	Hydratation du ciment et combinaison avec les molécules de résine.
SYSTEME 2 COMPOSANTS • Résine en émulsion CERMIDUR SYSTEM' CERAMFLEX • Résine réactive EPOXY EPOJCINT (colle et joint)	Emballage prédosé à mélanger sans ajout • Poudre + résine liquide blanche • Charges + liquide visqueux	Ciment CPA - Sable Résine Adjuvants Résine - Durcisseur - Charges Adjuvants	Hydratation du ciment et combinaison avec les molécules de résine. Réaction chimique entre la résine et le durcisseur.

QUELLE COLLE ?

	SYSTEME 2 COMPOSANTS	MORTIER-COLLE A LIANT MIXTE INCORPORÉ	MORTIER-COLLE	ADHÉSIF
	CERMIDUR SYSTEM'	CERMIPLUS	CERMIFIX 900	CERMIFIX HP
DESTINATION				
		A examiner suivant produit		
SUPPORT	Sol U4 P4 Enduit ciment asphalte Béton mur-sol	Rénovation Sol Vinyl Armaite Ancien revêtement céramique	Enduit ciment Béton sol uniquement	Plâtre endrocé canton
			Enduit plâtre tradition Plâtre THD ou projeté Éléments manufacturés plâtre (sous conditions)	Béton enduit ciment Plâtre THD ou projeté Éléments manufacturés plâtre Plâtre endrocé
				Mur béton Enduit ciment Carobonc Sol ciment : HP uniquement
EXPOSITION DE LA PAROI A L'HUMIDITE	Très 	Moyennement 	Très 	Moyennement
	Douche Cuisine collective Lavabo	Salle d'eau de logement à caractère privé		Cuisine Privée
				Douche et Cuisine collective

CHOIX DES PRODUITS

QUEL MORTIER COLLE ?

		SUPER CERMICOL	CERMIPLUS CERMIDAL	CERMISSET	CERMICOL RAPID'
		Mortier colle courant	Mortier colle épais	Mortier colle spécial	Mortier colle prise rapide
DOMAINE D'EMPLOI					
FORMAT DE REVÊTEMENT	Mur int. Mur ext. Sol int. Sol ext.	0 à 600 cm² 0 à 300 cm² 0 à 225 cm²	0 à 1200 cm² 0 à 900 cm² 0 à 900 cm² 100 à 300 cm²	100 à 1600 cm² 100 à 1600 cm²	0 à 900 cm²
	Voir limitations particulières terre cuite, plâtre endrocé carton, etc				
POIDS SURFACIQUE EN REVÊTEMENT MURAL		jusqu'à 30 kg/m²	jusqu'à 40 kg/m²		
ÉPAISSEUR DE POSE		de 2 à 5 mm	de 2 à 10 mm	de 5 à 20 mm	de 2 à 6 mm
TYPE DE SUPPORTS		I et II	I et II	I II et III	I et II
TOLÉRANCE PLANEITE MAX. SOUS REGLE 2 M		5 mm	7 mm	10 mm	5 mm
		Support de type I Support de type II Support de type III			Chaque rapportée, enduit de lissage, ouvrage d'insertion tolérance 5 mm sous règle de 2M. Béton surface soignée, chape incorporée, élément prêt-à-poser tolérance 7 mm sous règle de 2M. Béton armé courant, tolérance 10 mm, sous règle de 2M. + RAGREPROC HPJ.
					Voir page 17 pose collée au sol

QUEL ADHÉSIF ?

		ADHÉSIFS prêts à l'emploi	
		CERMIFIX HP	CERMIFIX 900
		Adhésif épais	Adhésif épais
DOMAINE D'EMPLOI			
FORMAT REVÊTEMENT		De 0 à 900 cm² au sol De 0 à 1200 cm² en mur Limitation selon support Voir fiche produit	De 0 à 1200 cm² Limitation selon support Voir fiche produit
POIDS SURFACIQUE		~ 30 kg/m²	~ 30 kg/m²
ÉPAISSEUR DE POSE		de 1 à 5 mm	de 1 à 5 mm